



CREATION UNE NOUVELLE STATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DES COMMUNES DE MARVEJOLS, D'ANTRENAS ET DE MONTRODAT

**Pièce 3 - Demande d'autorisation
environnementale au titre des articles L.181-1 et
L.214-3 du Code de l'Environnement**

PIECE 3.3 : LOCALISATION DU PROJET




ÉTUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE

LE PROJET

Client	Communauté de communes du Gévaudan
Projet	Création une nouvelle station intercommunale de traitement des eaux usées des communes de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat
Intitulé du rapport	Pièce 3 - Demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement
Pièce du dossier	Pièce 3.3 : Localisation du projet

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie – 399, rue Georges Séguy- Bâtiment B – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - Fax : 04.67.41.69.81 – montpellier@cereg.com www.cereg.com
---	---

Réf. Cereg - 2021-CISO-000288

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Décembre 2021	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Version initiale
V2	Mars 2023	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Version corrigée suite au changement d'implantation du projet
V3	Décembre 2023	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Mise à jour suite au courrier de demande de compléments de la DDT48 en date du 30/06/2023 – Mise à jour avec le dossier PRO du projet

Certification



La pièce 3.3 a pour objectif de préciser l'emplacement sur lequel les aménagements seront réalisés.

- Pièce 4 – Planche 01 : Plan de situation du projet sur fond topographique IGN au 1/25 000^{ème}
- Pièce 4 – Planche 02 : Plan de situation sur fond cadastral
- Pièce 4 – Planche 03 : Plan de situation sur photographies aériennes

Les planches de situation du projet sont jointes dans la Pièce 4 du dossier d'enquête publique.

LOCALISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

La Communauté de communes du Gévaudan est située à l'Ouest du département de la Lozère (48), en région Occitanie. Son siège est fixé à Marvejols, également chef-lieu de canton.

La Communauté de communes du Gévaudan détient la compétence assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2017 suite à son transfert par ses 12 communes membres listées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Communes membres de la Communauté de communes du Gévaudan

Communes	Code Insee	Superficie (ha)	Couverture du territoire de la Communauté de Communes
Antrenas	48005	1 747	7%
Bourgs-sur-Colagne	48099	5 318	20%
Le Buisson	48032	2 420	9%
Gabrias	48068	2 027	8%
Grèzes	48072	1 603	6%
Marvejols	48092	1 269	5%
Montrodat	48103	2 057	8%
Palhers	48107	859	3%
Recoules-de-Fumas	48124	968	4%
Saint-Bonnet-de-Chirac	48138	768	3%
Saint-Laurent-de-Muret	48165	4 583	17%
Saint-Léger-de-Peyre	48168	2 735	10%

La Communauté de communes du Gévaudan s'étend sur 26 354 ha. Les communes les plus étendues sont majoritairement les communes de l'Ouest du territoire communautaire, situées en partie sur les contreforts de l'Aubrac (communes de Saint-Laurent-de-Muret et de Bourgs-sur-Colagne en particulier). La commune de Marvejols est une commune parmi les moins étendues.

LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNEES PAR LE PROJET

Les communes concernées par le projet sont listées dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Communes concernées par le projet

Communes	Ancienne station de traitement des eaux usées	Nouvelle station de traitement des eaux usées	Nouveau PR principal et bassin d'orage	Nouveau PR de la ZAC de Pont Pessil	Nouveau PR de l'aire d'accueil des gens du voyage	Nouveaux réseaux d'assainissement	Anciens réseaux d'assainissement abandonnés	Assainissement par la nouvelle station de traitement des eaux usées
Antrenas								X
Bourgs-sur-Colagne	X						X	
Marvejols		X	X	X	X	X	X	X
Montrodat								X

LOCALISATION DU PROJET

La localisation des différents ouvrages qui vont être construits et démolis dans le cadre du projet est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Localisation des différents ouvrages qui vont être construits et démolis dans le cadre du projet

Ouvrages		Type d'opération	Commune d'implantation	Situation géographique	Parcelles d'implantation
Stations de traitement des eaux usées	Nouvelle station de traitement des eaux usées de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat (env. 8 000 m ²)	Construction	Marvejols	Sud de la commune en rive droite de la Jourdane (affluent rive gauche de la Colagne), sur une parcelle en friche (zones de dépôt et pelouses piétinées) intégré à un environnement proche plus naturel (forêts, ripisylve)	Section cadastrale C Intégralité de la parcelle n° 1193
	Station actuelle de traitement des eaux usées de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat (env. 1 ha)	Démolition	Bourgs-sur-Colagne	Ouest de la commune, en rive gauche de la Colagne, dans un environnement naturel, marqué par l'arboriculture et le pâturage	Section cadastrale H Intégralité des parcelles n° 0423, 0426 et 0427
Postes de relevage et bassin d'orage	Nouveau poste de relevage principal et nouveau bassin d'orage (env. 600 m ²)	Construction	Marvejols	Sud du centre-ville, au carrefour entre la RD808 et la RD809 en rive droite de la Colagne, sur une zone de prairie intégrée à un environnement proche anthropisé (zone d'activités économiques)	Section cadastrale C Partie de la parcelle n° 1689
	Nouveau poste de relevage secondaire de la ZAC de Pont-Pessil) (env. 10 m ²)	Construction	Marvejols	Sud du centre-ville, à proximité de la Colagne (en rive droite), dans un environnement anthropisé (zone d'activités économiques)	Section cadastrale C Partie de la parcelle n° 2573
	Nouveau poste de relevage secondaire de l'aire d'accueil des gens du voyage (env. 3 m ²)	Construction	Marvejols	Sud de la commune en rive droite de la Jourdane (affluent rive gauche de la Colagne), sur une parcelle anthropisée (zone bitumée) intégrée à un environnement proche plus naturel (forêts, ripisylve)	Section cadastrale C Partie de la parcelle n° 1186
Réseaux d'assainissement	Nouveau réseau de refoulement du PR principal vers la nouvelle station (770 ml)	Construction	Marvejols	Sous une prairie, sous la Colagne en forage dirigé, sous voirie existante	Section cadastrale C Partie des parcelles n° 1689, 0124, 0125 Forage dirigé sous la Colagne Domaine public (RD808)
	Nouveau réseau de refoulement du PR secondaire de la ZAC de Pont Pessil vers le PR principal (270 ml)	Construction	Marvejols	En bordure de la Colagne et dans une zone de prairie intégrée à un environnement proche anthropisé (zone d'activités économiques)	Section cadastrale C Partie des parcelles n° 1689, 0124, 0125, 2484, 2485, 2486 et 2488, 2504, 2573
	Nouveau réseau de refoulement des	Construction	Marvejols	Sous voirie existante	Domaine public (chemin d'accès à l'aire

Ouvrages		Type d'opération	Commune d'implantation	Situation géographique	Parcelles d'implantation
	<i>eaux usées du PR secondaire de l'aire d'accueil des gens du voyage vers la nouvelle station (235 ml)</i>				<i>d'accueil des gens du voyage et RD808)</i>
	<i>Nouveau réseau gravitaire du réseau de collecte existant vers le PR principal (80 ml)</i>	<i>Construction</i>	<i>Marvejols</i>	<i>Sud du centre-ville, au carrefour entre la RD808 et la RD809 en rive droite de la Colagne, sur une zone de prairie intégrée à un environnement proche anthropisé (zone d'activités économiques)</i>	<i>Section cadastrale C Partie des parcelles n° 1689, 0124 et 0125</i>
	<i>Nouveau réseau gravitaire de raccordement des eaux usées du déversoir d'orage du PR principal vers le réseau pluvial existant (10 ml)</i>	<i>Construction</i>	<i>Marvejols</i>	<i>Sud du centre-ville, au carrefour entre la RD808 et la RD809 en rive droite de la Colagne, sur une zone de prairie intégrée à un environnement proche anthropisé (zone d'activités économiques)</i>	<i>Section cadastrale C Partie de la parcelle n° 1689</i>
	<i>Nouveau réseau gravitaire du rejet des eaux traitées de la nouvelle station de traitement (600 ml)</i>	<i>Construction</i>	<i>Marvejols</i>	<i>Sous voirie existante et domaine public</i>	<i>Domaine public</i>
	<i>Dispositif de rétention des eaux pluviales ruisselant sur la parcelle de la nouvelle station (de type bassin de 250 m² – pas de réseaux nouveaux à créer)</i>	<i>Construction</i>	<i>Marvejols</i>	<i>Sud de la commune en rive droite de la Jourdane (affluent rive gauche de la Colagne), sur la bordure du terrain d'assiette de la nouvelle station de traitement des eaux usées</i>	<i>Section cadastrale C Partie de la parcelle n° 1193</i>
	<i>Aménagements de déviation des eaux pluviales du bassin versant amont (de type merlon périphérique sur 150 ml et point haut à l'entrée de la nouvelle station – pas de réseaux nouveaux à créer)</i>	<i>Construction</i>	<i>Marvejols</i>	<i>Sud de la commune en rive droite de la Jourdane (affluent rive gauche de la Colagne), sur la bordure du terrain d'assiette de la nouvelle station de traitement des eaux usées</i>	<i>Section cadastrale C Partie (bordure) de la parcelle n° 1193</i>

Les coordonnées géographiques (Lambert 93) du portail d'accès de cette nouvelle station de traitement des eaux usées sont les suivantes :

- X : 723 025 m ;
- Y : 6 381 972 m ;
- Z : 651 m NGF.

La localisation des points de rejets vers le milieu naturel qui vont être créés et supprimés dans le cadre du projet sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Localisation des points de rejets vers le milieu naturel qui vont être créés et supprimés dans le cadre du projet

Point de rejet vers le milieu naturel	Caractéristiques des eaux rejetées	Type d'opération	Milieu récepteur	Commune	Parcelles d'implantation	Coordonnées géographiques (Lambert 93)
Rejet de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat	Eaux traitées	Création	La Colagne en amont de sa confluence avec la Jourdane	Marvejols	Domaine public	X : 722 787 m Y : 6 382 517 m Z : 634,4 m NGF
Rejet de la station actuelle de traitement des eaux usées de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat et rejet d'eaux usées de son déversoir d'orage d'entrée de station	Eaux traitées et eaux usées	Abandon (retrait de la canalisation de rejet)	La Colagne	Bourgs-sur-Colagne	Section cadastrale H Parcelle n° 0423	X : 722 890 m Y : 6 382 206 m Z : 624 m NGF
Rejet du déversoir d'orage du nouveau PR principal vers le réseau pluvial existant	Eaux usées	Création	Réseau de collecte des eaux pluviales de la commune de Marvejols rejoignant la Colagne en amont du Pont Pessil	Marvejols	Section cadastrale C Parcelle n° 1689	X : 722 929 m Y : 6 382 555 m Z : 634 m NGF
Rejet d'eaux pluviales ruisselant sur l'emprise de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat	Eaux pluviales	Création	La Jourdane rejoignant la Colagne	Marvejols	Section cadastrale C Parcelle n° 1193	X : 722 945 m Y : 6 382 059 m Z : 643,5 m NGF

MILIEUX AQUATIQUES CONCERNES

Le projet porté par la Communauté de communes du Gévaudan s'inscrit dans le **bassin versant de la Colagne, affluent rive droite du Lot**.

Les cours d'eau concernés par les différents rejets qui vont être créés et supprimés dans le cadre du projet sont : la Jourdane, affluent rive gauche de la Colagne, et la Colagne elle-même.

La Colagne et la Jourdane sont identifiées comme les masses d'eau superficielle **FRFR124A « La Colagne du confluent du Coulagnet au confluent du Lot »** et **FRR124A_2 « La Jourdane »** selon le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne.



Illustration 1 : Vues sur la Jourdane en amont (à gauche) et en aval (à droite) du pont du Qur du Pont Pessil en amont direct de la Colagne (source : CEREG, Août 2022)



Illustration 2 : Vues sur la Colagne dans la zone de projet (source : Cereg, Août 2022)



www.cereg.com